

- Parcours certifié au RNCP
- Référentiel de formation ADEME-PG Prox
- Parcours modulable en fonction des expériences et besoins de chacun



Titre de GC obtenu après validation des GC 11, 12 et 13 (Fondamentaux) et GC21, 22, 23, 24, 25 et 26.

La formation complète est un prérequis pour la formation Maître-composteur.



✚ Module GC11 : Maîtriser les principes techniques et pratiques de la gestion domestique des déchets de jardin et de cuisine (1 Jour)

Objectifs Pédagogiques

- Connaître les enjeux du compostage
- Savoir identifier les compétences des acteurs de la collecte et du traitement des déchets
- Maîtriser les principes fondamentaux du compostage
- Connaître les différents modes de compostage et les conditions de leur mise en place
- S'initier aux techniques d'animation et de communication
- Concevoir un projet autour du compostage ou du lombricompostage
- Comprendre la gestion des espaces verts et des jardins naturels

Eléments de programme - Module GC11 (1 jour)

- **Gestion domestique des biodéchets (1h30)**
 - Identifier la place et les enjeux dans la gestion territoriale des déchets
 - Analyser les différentes pratiques de prévention et gestion.

• Biodéchets et techniques de traitement (1h30)

- Identifier les biodéchets : Comprendre ce qui est généré en biodéchets.
- Composition du compost et des apports- Focus sur la partie carbonée du compost.
- Identifier les solutions possibles de traitement et leurs complémentarités

• Gestion intégrée des déchets de jardin (1h30)

- Connaître les différentes techniques : tonte-mulching, paillage...

• Le compost et ses utilisations (2h)

- Savoir examiner le compost : principes, composition, techniques (juger de la phase de maturation, analyse des bacs d'apport, retournement...)
- Connaître ses utilisations : principes du sol vivant.
- Analyse du site : environnement favorable ou non, analyse des apports, des odeurs...

✚ Module GC12 et GC 13 : Informer les différents publics (0,5 jour) et définir le rôle et les missions du GC (0,5 jour)

Objectifs Pédagogiques

- Définir les principes de la communication
- Identifier les préjugés des publics et les socio-types
- Adapter son discours en fonction du public
- Identifier la fonction et la place du guide-composteur : enjeux, rôle, activités...
- Définir et lister les actions envisageables sur son territoire
- Collaborer avec les partenaires

Eléments de programme - Module GC12 et GC13

Fondamentaux de la communication : de quoi parle-t-on ? communication verbale et non verbale, motivations d'un individu

Typologie de publics, freins et objections

Comment adapter son discours : Ecoute Active et Empathie
Comprendre la place du guide dans l'organisation du service des déchets et la politique de gestion des déchets.

Créer une action d'animation à destination du RS ou grand public ou scolaire. Mobiliser les partenaires : collectivités, associations, concertation citoyenne...



Et Modules GC 2 – de spécialisation au choix



GC21- 0,5 jour

Opération gestion intégrée des déchets verts



GC22- 0,5 jour

Prévention-Gestion partagée des biodéchets



Eléments de programme - Module GC21

La gestion intégrée des déchets verts (0,5 jour)

Modifier les pratiques de jardinage pour aller vers une valorisation des déchets verts in situ. Permettre un retour au sol vivant avec la réutilisation des déchets de jardin : paillis, tontes, branchages...propices à une biodiversité riche.

Objectifs Pédagogiques

- Identifier les déchets verts et leurs caractéristiques : volume, saisonnalité, difficultés à composter...

-Connaitre les raisons et avantages du paillage

-Savoir mettre en œuvre différentes techniques de gestion écologique de jardins : broyage, paillage...

- Identification des déchets verts et caractéristiques- Caractérisation des gisements dan un jardin- Différentes méthodes de valorisation au fil des saisons (1h30)
- Techniques de gestion écologique des jardins : Tonte- Mulching, paillage, gestion différenciée, broyage...

Avantages et inconvénients (2h30)

Eléments de programme - Module GC22

Mettre en œuvre une opération de compostage partagée (0,5 jour)

En compostage partagé, les habitants d'un quartier, d'un immeuble, amènent leurs déchets organiques et/ou verts sur un site de compostage prévu à cet effet. Le référent de site veille à l'animation, la valorisation et le suivi de cet équipement.

Objectifs Pédagogiques

- Connaitre les enjeux de son territoire, les solutions, les conditions de réussite d'une opération de compostage partagée

- Reconnaître les déchets organiques concernés par le compostage partagé et les différences avec le compostage domestique

- Organiser le lancement d'un site

- Constituer une équipe de bénévoles

- Définir le type d'opérations envisageables sur son territoire

- Opération de compostage partagé : conditions de réussite Les enjeux- Modes de fonctionnement-Problèmes rencontrés et solutions (1h)
- Repérer les déchets organiques acceptés ou non- Importance de l'équilibre carbone/azote (1h)
- Les étapes de mise en œuvre d'une opération. Organisation technique et matérielle (1h30)



n.bolis@cfme-urb.fr



06 79 19 28 37



www.cfme-urb.fr

Modalités pédagogiques et d'évaluation de nos formations

Alternance de temps en théorie et en pratiques :

Diaporama - Livret de formation - Exercices pratiques sur site - Visite de site

Modalités évaluation acquis : QCM initial et final.

Attestation de Formation pour un Gc partiel

Pré- Requis conseillé : Aucun

Modalités Pratiques

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Admissibilité : 2 à 3 mois en moyenne après conventionnement.
- Tarif Intra GC11+GC12+GC13 – Durée 2 jours soit 1288 €/jour + Frais Formateur Groupe de 15 personnes maximum.
- Tarif Inter GC11+GC12+GC13 – Durée 2 jours soit 850€/pers (minimum de 5 personnes).
- Tarif Module complémentaire : Nous consulter.



Durée : 2 jours + 0,5 Jour par module de spécialisation

Formateurs :

Christian Pillet – Maître Composteur aux côtés de Caroline ARNAU en 2024.



n.bolis@cfme-urb.fr



06 79 19 28 37



www.cfme-urb.fr

MAJ : 01/24